

Ce dossier est composé de 7 documents : 1 Cerfa, 1 liste des pièces à joindre au dossier et 5 Fascicules

**Cerfa n°15964*01 : Demande d'autorisation environnementale
(art. R.181-13 et suivants du code de l'environnement)**

Liste des pièces à joindre au dossier de demande d'autorisation environnementale..

**FASCICULE 1 :
La Demande (art. R181-13 du code de l'environnement)**

Lettre de demande adressée à Monsieur le Préfet
Demande administrative et notamment : identité du demandeur, présentation des activités et des installations, proposition de calcul des garanties financières, ... et autres pièces annexées au titre des art. R181-13-2 et D181-15-2I-9° du code de l'environnement (carte au 1/25000^{ème}, plan masse (ou plan d'ensemble), avis sur la remise en état, attestations foncières...)

**FASCICULE 2 :
Le résumé non technique
(art. R122-5-II-1° et R181-13-8 du code de l'environnement)**

Présentation non technique de la demande administrative et résumé non technique de l'étude d'impact.
(nota : le résumé non technique de l'étude de dangers est intégré au fascicule 5)

**FASCICULE 3 :
Etude d'impact (art. R122-5 du code de l'environnement)**

Etude d'impact (y compris l'étude des risques sanitaires)

**FASCICULE 4 :
Les études spécifiques**

Etudes spécifiques synthétisées dans l'étude d'impact, présentées ici *in extenso*

Ecologie :



Hydrologique et hydraulique :



**FASCICULE 5 :
L'étude de dangers (art. D181-15-2-III du code de l'environnement)**

Etude de dangers (y compris son résumé non technique)